

SAS GAMES GENERATION
 Ccial Carrefour Market
 Petit chemin d'Aix 13120
 GARDANNE FRANCE
 TEL :04 42 51 41 55

magtona@hotmail.fr

REF VENDEUR / CODECLIENT / AGENCE / REFS

PIERRE A / LEBERREA3 / GARDANNE /

FACTURE

DATE

NUMERO

16/03/2024

200029687

FACTURE

1/1

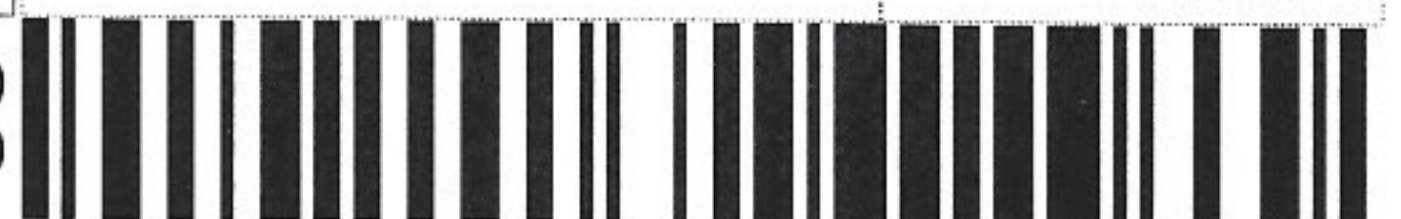
MME LE BERRE AUDREY
 17 CHEMIN DE LA SARRIERE
 13590 MEYREUIL

QTE	DESIGNATION	TVA	PU HT	PU TTC	REMISE	PV HT	PV TTC
1	SAMSUNG GALAXY S24 5G 128GO INDIGO SFR () RENOUVELLEMENT CARRE 5G UP M PRIX 210GO 5G 24M Facilité de paiement 8 € pendant 24 mois soit 192 € IMEI : 355680653450155 - ASSURANCE CM7 PACK N°ASTFR2001457293 REF COMPTE :99-1B4YOI N° COMMANDE :4064852187 N° APPEL : 06.01.31.55.16 *** REMISE PROMOTIONNELLE 100 € *** 0302DV-1014055-355680653450155-100-160324	20%	309,17 €	371,00 €		309,17 €	371,00 €
1	- Activation de l'OS - Transfert de contacts - Installation de votre boîte mail(1) - Installation de l'application SFR Mon Compte SFR ()	20%	24,99 €	29,99 €		24,99 €	29,99 €

Donnez-nous votre avis sur votre visite!
 Merci de répondre à l'enquête téléphonique ou mail que vous allez recevoir prochainement

Mode	Montant	Echéance	Références	Date		
REPRIS	126,00 €	16/03/2024	6302DV-1014055-9388-126-000	16/03/2024	Total ht :334,16 € 20 %	334,16 €
CB	82,99 €	16/03/2024		16/03/2024	Total Tva :66,83 € 20 %	66,83€
					Total TTC	400,99 €
					Facilité paiement	-192,00 €
					MONTANT A PAYER	208,99 €
					RESTE A PAYER TTC	0,00 €

Nbr lignes 2 Nbr Impress.1 (NF525) Sign.0_Qz Logiciel 3GWIN B170
 16/03/2024 18:14:35 30.0.461.0



Cette facture tient compte d'une écotaxe TTC de 0.02 €
 Les mobiles sont garantis 24 mois hors oxydation et casse, à l'exception des produits Apple garantis 12 mois et des batteries vendues seules garanties 6 mois.
 A partir du 1er Janvier 2013, tout retard de paiement entre professionnels sera sanctionné par le versement d'une indemnité forfaitaire de 40€.
 Pénalités réservées aux professionnels : Un taux d'intérêt d'une fois et demi le taux de l'intérêt légal sera appliqué aux sommes restant dues, une indemnité forfaitaire de 40 € est due au créancier pour frais de recouvrement, à l'occasion de tout retard de paiement.
 Les appareils électroniques, les appareils dotés d'un moteur électrique, les produits d'horlogerie, les articles d'éclairage bénéficient auprès du vendeur d'une garantie légale de conformité de deux ans à compter de leur remise au consommateur (décret n° 2021-609 du 18 mai 2021)